

J'ai

# Lutterbach

**Joyeux Noël  
& Bonne année 2023 !**

**Également  
dans ce  
numéro**



**ACTUALITÉ**  
Extension du périscolaire



**HISTOIRE**  
La Revanche de Hansi

**RETOUR EN IMAGES**  
Marché aux puces,  
11 Novembre,  
exposition avicole etc...

Relaxez-vous avec notre  
sélection de lectures

## Quelques consignes pour passer les fêtes de fin d'année en toute sécurité :

- Débarrassez tous conteneurs (poubelles et autres objets) de la voie publique et visibles dans votre propriété pour éviter leur mise à feu.
  - Veillez, lorsque vous allez réveillonner à l'extérieur, à bien fermer votre habitation (les volets notamment).
  - Prévenez éventuellement votre voisin de votre absence ce soir-là (pratique qui n'a quasiment plus cours).
  - Dans les collectifs, n'ouvrez pas votre porte si vous n'attendez personne (pratique qui devrait être appliquée toute l'année).
  - Les pétards et autres feux d'artifices seront probablement interdits. Ceci étant, respectez toujours les périmètres de sécurité et ne tirez jamais vers les personnes, les habitations ou les véhicules.
- L'éclairage public restera allumé les nuits de Noël et du Nouvel An.



A compter du 30 décembre 2022

Pour toute demande relative à l'assainissement des eaux usées

**Urgence, Contrôle, Demande de raccordement**

un numéro unique\*  
03 10 00 40 75

- une adresse mail unique [assainissement@sivom-mulhouse.fr](mailto:assainissement@sivom-mulhouse.fr)
- un accueil sur rendez-vous à Illzach

**Sivom**  
RÉGION MULHOSIENNE

## Numéros utiles



Pompiers : 18 / Police-secours : 17 / SAMU : 15  
Centre antipoison de Strasbourg : 03 88 37 37 37  
Centre des grands brûlés de Metz : 03 87 55 31 31  
Dépannage d'urgence ERDF : 09 72 67 50 68  
Dépannage d'urgence gaz GRDF : 0800 47 33 33  
Hôpitaux civils de Mulhouse : 03 89 64 64 64  
Hôpital de Pfastatt : 03 89 52 11 11  
Tri sélectif : 0 800 318 122 (numéro vert)  
Covid : 0 800 130 000 (numéro vert)

### Mairie

- Horaires d'ouverture au public et accueil téléphonique :  
le lundi et le mercredi de 9h à 12h et 14h à 16h30  
le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h30  
le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Permanences particulières pour certains services, se renseigner en mairie : 03 89 50 71 00
- Secrétariat du Maire et de la Directrice Générale des Services : 03 89 50 71 13
- Service vie associative : 03 89 50 71 02  
Courriel : [lutterbach@mairie-lutterbach.fr](mailto:lutterbach@mairie-lutterbach.fr)  
Site Internet : [www.mairie-lutterbach.fr](http://www.mairie-lutterbach.fr)
- Permanences carte Pass'Temps : le lundi de 9h à 11h30

### Bibliothèque municipale

- La bibliothèque municipale est ouverte lundi et jeudi de 15h45 à 17h30, mardi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 17h30.
- Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte au public tous les mercredis et les jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h30.  
Site internet : <https://bibliotheque.lutterbach.fr/>

### Lutte contre la radicalisation violente

- Par téléphone au N° Vert : 0 800 005 696
- Par Internet sur [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)

### La Poste

5D rue Aristide Briand (Espace Commercial).  
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14 à 17h, le mercredi et le samedi de 9h à 12h.  
Les services de La Poste sont également accessibles en ligne : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

### Gendarmerie Nationale

14 rue de la Gare. Tél : 03 89 52 12 12. La brigade est ouverte, tous les jours au public, en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h, les week-ends et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 19h.  
En dehors des heures d'ouverture, un accueil téléphonique est assuré via le centre opérationnel de la gendarmerie à Colmar.

### Police intercommunale Pfastatt-Lutterbach

Poste de police : 15 rue de Kingersheim à Pfastatt.  
• Accueil téléphonique au 03 89 53 80 00 du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

### Brigade Verte

Secrétariat (pour répondre à vos questions) : du lundi au vendredi de 8h à 18h. Tél. 03 89 74 84 04.  
92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 68360 Soultz.  
Courriel : [brigadeverte@wanadoo.fr](mailto:brigadeverte@wanadoo.fr)  
Poste de Vieux Thann : 22 rue du Rhin. Tél. 03 89 37 59 80

### Pôle gérontologique Ill et Doller

Assistante Sociale Personnes Agées : prendre rendez-vous au 03 89 50 68 31 Permanence uniquement sur rendez-vous à l'Espace Associatif de 10h à 11h30, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois.

### Centre médicosocial

8 rue du Maréchal Foch. Ouvert le lundi de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.  
En cas d'urgence ou pour prendre rendez-vous en dehors de ces horaires, téléphonez au 03 89 53 61 99.

### Centre de Soins Non Programmés de Pfastatt

1 rue Henri HAEFFELY- PFASTATT  
Libre accès mais appel préalable conseillé au centre 15 ou au 03 89 52 80 20  
Heures d'ouverture : Lundi au Vendredi de 8H30 à 18H30 et le Samedi de 8H30 à 12H30

# Sommaire



**L'ACTU**  
**Étension  
du périscolaire**  
Travaux prévus pour  
janvier 2023

6



**L'ACTU**  
**Procédure de changement  
de nom**  
Mode d'emploi

7



**L'ACTU**  
**Étension du réseau  
de chaleur**  
La Basilique bientôt  
raccordée

8



**L'ACTU**  
**Lutterbach sur Illiwap**  
Toute l'actu de  
votre Commune  
sur smartphone

12



**LUTTERBACH C'EST VOUS !**  
**Vacances de la Toussaint**  
&  
**Conseil municipal  
des enfants**

14 et 15



## Et aussi

Les portraits	16-17
L'histoire	18
Les Tribunes	19
Lu pour vous	20



**Flashez  
pour en  
savoir +**

## Anniversaires

### JANVIER

16 MEGEL Antoine  
 17 BOLLECKER (JACQUOT) Hélène  
 17PETERS (WILLAND) Suzanne  
 17 PREISSIG Gérard  
 19 DOMAS Gérard  
 20 MEYER Marguerite  
 22 NIGLIS (WINNINGER) Marie  
 23 BOUNOUARA Larbi  
 24 LOHMULLER Marthe  
 24 WALCH Richard  
 25 PASSAFARO (OTTERMANN) Marie  
 25 SCOLLO (DRAGO) Giovanna  
 26 MUNCH (DIETSCHY) Jeanne  
 27 WALDY René  
 31 DILLENSIGER Roger  
 31 VOLTZ (JACQUEMAIN) Danielle

### FÉVRIER

02 BETZLER (KACZYNSKI) Adèle  
 04 GRADT Michel  
 05 WEISS Jean-Pierre  
 06 BOETSCH Georges  
 06 HOST (HERTZOG) Berthe  
 07 LUPFER Hermann  
 11 VALERO Edgar  
 12 MOCK Charles  
 12 THAL (LACROIX) Denise  
 17 RESCH (MEYER) Léa  
 18 BRENGARTH Louis  
 21 FILOGRANA Silvano  
 24 DA SILVA PEREIRA (PEREIRA) Maria De Belém  
 25 DIDNER Joseph  
 26 GAUTHIER (LEICHT) Monique  
 26 SPIESS Jean-Claude

### MARS

02 FROELICHER Christian  
 02 RICHARD Gilbert  
 02 ZANINETTI Sergio  
 04 BIHL Jean  
 05 CLAD André  
 06 MEGEL (BEHA) Suzanne  
 06 SCALZITTI (PARISSE) Elide  
 08 BACHMANN Etienne  
 13 LEMBLE François  
 14 HARSTER Paul  
 15 SCHALCK Antoine  
 15 SCHREPFER (LEMETAYER) Solange  
 17 ROTH (HUG) Suzanne  
 19 TSCHIRRET (SCHWAB) Liliane  
 21 SPONY Jacqueline  
 22 WININGER (EHR SAM) Marie  
 23 DEVALLAND Louise

84 26 WERNER (STEPHAN) Balbine  
 81 27 RAYMOND (RALLO) Anna  
 80 28 HAUSER Jean  
 83 30 HAMAMDIA Mohamed

### AVRIL

87 01 BLUM (VIEL) Colette  
 86 01 CHASSIGNET Pierre  
 81 01 KIENTZ (SIMON) Monique  
 81 03 BITSCHENE (HUGUENIN) Paulette  
 84 03 KOENIG (PFEIFFER) Anne  
 91 04 BIECHY (REISER) Geneviève  
 89 04 MARCINO (BRANDOLINI) Italia  
 84 05 MEINRAD (SIEGRIST) Micheline  
 82 05 WAFFLART (MORATH) Hildegard  
 06 GREMILLET Michel  
 08 IMBER Pierre  
 09 FIMBEL (RICHERT) Marie  
 86 11 FRANTZ (STRIEGEL) Marie  
 83 11 PERRET (RICHARD) Ginette  
 87 12 NACHBAUR (LIEBER) Paulette  
 87 12 SIPP François  
 85 13 BISCHOFF Jean-Marie  
 81 14 HORNING (BAUMANN) Liliane

## Noces

### OR (50 ANS)

CATTET (GUINCHARD)  
 Catherine et Bernard 21/10/1972  
 GREBER (HAMM)  
 Mireille et Philippe 16/12/1972

### DIAMANT (60 ANS)

MULLER (BLANGENWITSCH)  
 Paulette et Jacques 09/11/1962  
 MEYER (ABT)  
 Eugénie et Jean-Pierre 24/11/1962  
 KRIEG (LOUIS)  
 Christiane et Rodolphe 30/11/1962

## Mariages

### SEPTEMBRE

KRUST Vanessa & PAYET Vincent

## Naissances

### SEPTEMBRE

100 3 STRAFELLA Selena  
 87 4 HERMANN Miyana  
 81 8 MAYENGO Juliette  
 89 9 MARCHAND Leya  
 28 LEAP Pharell  
 90 30 KNOEPFLIN Lyrjö  
 95 30 GREVILLOT GUENNOU Aya

### OCTOBRE

91 9 ÖZEN Zehra  
 90 17 BOUZABATA Layel  
 95 20 KAZZOUT Neïla  
 88 22 MAZOUARI Lahna  
 85 24 MOHAMED BENKADA Maysa  
 93 30 BERGOT GOETTEL MANN Raphaëlle

### NOVEMBRE

84 6 DA COSTA PEREIRA MARTINS Julia  
 95 7 DIEHL Aronn  
 80 8 SEGHIR Louise  
 83  
 83  
 88

## Décès

### SEPTEMBRE

RAIDOT née RUMBACH Marie  
 MEYER née KUENEMANN Marie  
 BOSSENMEYER Francis  
 DA SILVA PEREIRA Manuel

### OCTOBRE

HEITZLER Yves  
 HELSTROFFER Guy  
 BERINGER née GERTHOFFER Denise  
 KNAB née WERNY Marie Thérèse  
 ACKERMANN Philippe  
 MARTINEZ Gilles

### NOVEMBRE

MINOUX née ITTY Odile  
 MEYER née GROTZINGER Jeanne  
 BITSCH Michel  
 PAOLONI Vincent  
 WIESEN BACH née SIEGLER Jacqueline  
 SCHOTT Henri

## Chères Lutterbachoises et Chers Lutterbachois,



Rémy Neumann,  
Maire de Lutterbach

**L'année 2022 se termine avec 4 évènements majeurs qui l'ont particulièrement marquée :**

- la guerre en UKRAINE déclenchée par la Russie le 24 février 2022 toujours en cours et qui risque malheureusement de perdurer,
- le réchauffement climatique qui devient de plus en plus visible avec notamment un été 2022 caniculaire,
- la crise énergétique avec une envolée des prix du gaz (liée à l'arrêt d'importation du gaz russe) et de l'électricité amplifiée par l'arrêt provisoire de presque la moitié de nos centrales nucléaires,
- une reprise forte et soudaine de l'inflation en grande partie liée aux 3 phénomènes ci-dessus et à des niveaux que nous n'avions plus connus depuis 1986 !

Cette crise énergétique et climatique nous oblige à prendre des mesures drastiques pour réduire notre consommation d'énergies et par là même notre émission collective de gaz à effet de serre afin d'éviter de rendre notre planète invivable pour les générations futures.

Notre Commune a déjà entrepris des investissements pour réduire sa consommation d'énergies fossiles non renouvelables et son émission de CO<sub>2</sub>. Elle va les poursuivre en 2023 avec notamment l'extension du réseau de chaleur alimenté par le bois de notre forêt communale et la poursuite du changement de notre éclairage public par des leds. L'extinction une partie de la nuit de cet éclairage et la non-décoration lumineuse cet hiver du platane (économie coût de montage et démontage des guirlandes) nous permettront également de réaliser des économies.

Sur le plan budgétaire, la forte hausse des coûts de l'énergie va nous coûter plus de 250 000€ supplémentaires au budget 2023 et réduira d'autant notre capacité d'investissement !

“  
**Crise  
énergétique  
=  
crise  
budgétaire**  
”

Nous allons donc devoir reporter en 2024, les travaux de voirie prévus rue de Richwiller et seuls les projets engagés en 2022 seront poursuivis en 2023.

De son côté, Mulhouse Alsace Agglomération va devoir augmenter sa fiscalité de la taxe foncière de 2 points en 2023 passant d'un taux de 1,58% à 3,58% pour maintenir l'ensemble de ses services à la population (Périscolaire, transports collectifs, soutien aux investissements de développement durable des communes ...) et faire face, elle aussi, à la facture énergétique.

Du fait de cette hausse de la fiscalité par m<sup>2</sup>A et la revalorisation des bases de la taxe foncière prévue de l'ordre de 7% en 2023, la Commune n'augmentera pas ses taux l'année prochaine ... mais sera peut-être obligée de le faire en 2024 si les prix de l'énergie restent à ces niveaux élevés !

” Malgré ces nuages au-dessus de nos têtes, malgré cette crise énergétique en 2022 qui succède à la crise du Covid19 en 2020-2021, nous restons combatifs et optimistes pour encore mieux vivre à Lutterbach.

En mon nom personnel, et celui de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année en famille et/ou avec vos amis, et une bien meilleure année 2023 !

Prenez bien soin de vous , de tous ceux qui vous sont chers et de notre planète !

Très Cordialement,

Votre maire Rémy NEUMANN

TRAVAUX À VENIR

# EXTENSION DU PÉRISCOLAIRE

L'année 2023 sera, tout comme cette année bientôt écoulee, témoin d'une dynamique volonté d'améliorer cadre de vie, accueil et empreinte énergétique sur l'ensemble de la Commune de Lutterbach.

C'est dans cette optique que le chantier qui permettra l'agrandissement du périscolaire débutera au mois de janvier prochain.

Ce projet, porté avec le cabinet d'architecte SLBE, permettra non seulement d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles (notamment les petits), mais aussi de connecter le bâtiment au réseau de chaleur de la Commune et de répondre aux dernières normes environnementales d'isolation.

En pratique, le bâtiment devra être libéré pendant toute la durée des travaux, l'activité du périscolaire sera déménagée à l'Espace Loisirs jusqu'à Juin 2024. Les accès à l'école Cassin se feront par la rue du Maréchal Foch et par la place de la République. A l'inverse, l'accès par la rue des Maréchaux sera fermé car il sera réservé aux entreprises du chantier.

La Commune est particulièrement vigilante à la sécurité des enfants : la cour inférieure restera accessible mais des panneaux de protection seront mis en place. Un coordinateur de sécurité sera missionné pour veiller à la sécurité du chantier et de ses abords.

Nous invitons les usagers de la rue des Maréchaux à privilégier le stationnement sur le parking de la Basilique.



Les bénéfices que ces travaux d'extension apporteront aux familles utilisatrices de ce service méritent votre compréhension quant aux désagréments que pourra causer la vie de ce chantier évoluant dans un environnement urbain très restreint.

## CÉRÉMONIE DE REMERCIEMENTS AUX COUTURIER(E)S ET DON AU GROUPE HOSPITALIER DE LA RÉGION DE MULHOUSE SUD ALSACE

Durant le premier confinement, des couturières et couturiers bénévoles ont généreusement confectionné des masques. Afin de les remercier, Mulhouse Alsace Agglomération - m2A a eu le plaisir d'organiser une cérémonie le mercredi 16 novembre à Mairie de Battenheim. Lors de la soirée présidée par Rémy Neumann, Maire de Lutterbach et Vice-Président de m2A, des remerciements et hommages ont été rendus au personnel hospitalier du GHRMSA (Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse Sud Alsace). Un don de 50 000€ a été remis à Corinne Krencker, Directrice du GHR Mulhouse Sud Alsace.

La cérémonie s'est terminée devant une prestation d'Eric Borner, magicien Alsacien et un buffet dinatoire.

Sur la Commune de Lutterbach, c'est près d'une centaine de couturier(e)s qui s'étaient mobilisés pour la confection de masques, en conivance avec 11 autres communes de l'agglomération.



crédit photo : M2a

# CHANGEMENT DE NOM

**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022 IL EST POSSIBLE DE CHANGER SON NOM DE FAMILLE EN S'ADRESSANT À L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL DE LA MAIRIE DE SON DOMICILE OU DE SON LIEU DE NAISSANCE**

## A SAVOIR

Cette procédure ne s'adresse qu'aux personnes majeures.

La demande devant l'officier d'état civil ne peut être exercée qu'une seule fois dans sa vie.

Le cas échéant, le changement de nom impactera l'acte de mariage, l'acte de naissance du conjoint, du partenaire et des enfants. Si les enfants ont plus de 13 ans, leur consentement est requis

Le choix du nom n'est possible que parmi les noms figurant sur l'acte de naissance du demandeur :

Nom du père

Nom de la mère

Les deux noms accolés dans l'ordre souhaité et dans la limite d'un nom pour chacun des parents.

## DÉMARCHE

La demande doit être déposée par le demandeur à l'officier de l'état civil en personne ou adressée par courrier accompagnée des justificatifs originaux.

Une fois la demande déposée, le demandeur dispose d'un délai incompressible d'un mois. A l'issue de ce délai, il doit confirmer en personne à l'officier de l'état civil sa volonté de changer de nom. La confirmation se fait en présentiel en mairie sur rendez-vous.

Le changement de nom ne pourra être consigné qu'après ce délai d'un mois et confirmation écrite par le demandeur.

## PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire CERFA 16.229\*01 dûment complété. Il est possible de le retirer en mairie

- Carte nationale d'identité

- Les actes de naissance du demandeur et le cas échéant l'acte de mariage, l'acte de naissance du conjoint ou du partenaire, actes de naissance des enfants et de leur acte de mariage. Tous ces actes doivent être établis depuis moins de 3 mois.

- Consentement écrit des enfants de plus de 13 ans (voir modèle dans le formulaire de demande)

- Justificatif de domicile (pour les demandes au titre du domicile)

## CONSÉQUENCES DE LA

### DÉMARCHE :

Le changement de nom s'étend aux enfants du bénéficiaire qu'ils soient mineurs ou majeurs dès lors qu'ils portent le nom ou une partie du nom du demandeur.

Enfant de moins de 13 ans : le changement de nom du parent agit de plein droit sur l'enfant

Enfant de plus de 13 ans : consentement de l'enfant est requis.

Si l'enfant porte un double nom ou un nom composé, seule la partie du nom modifié est remplacée par le nouveau nom attribué.

L'effet du changement de nom du parent ne prive pas l'enfant devenu majeur du bénéfice de la procédure simplifiée de changement de nom.

# PRIX MAISONS FLEURIES 2022

La remise des prix Maisons Fleuries a eu lieu le 17 Novembre dernier et a récompensé les habitants qui font un effort particulier pour embellir leur maison, que ce soit un jardin, une terrasse, un balcon ou des fenêtres, pourvu que ce soit visible de la rue, donc apprécié et profitable à tous.

Les prix sont attribués dans différentes catégories, avec une nouveauté cette année : le prix Potager fleuri qui récompense 3 jardins combinant un potager productif et l'utilisation de fleurs, pour l'embellissement ou pour leur utilité comme abri pour les insectes auxiliaires de culture.

Enfin, deux prix spéciaux ont été attribués : Le prix Biodiversité, pour un jardin présentant une diversité importante de végétaux et le prix Initiative Citoyenne pour un espace dédié aux plantes mellifères, entretenu par un petit collectif d'habitants et notamment deux jeunes de la Commune !



PROCEDURE

BASILIQUE

# EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

La Basilique et le Presbytère de Lutterbach sont chauffés actuellement par deux chaudières au fuel.

Ces chaudières sont à la fois âgées, fortes consommatrices de fuel, avec une facture qui augmente chaque année du fait de la considérable hausse des prix de l'énergie ... et fortement émettrices de CO<sub>2</sub>, gaz à effet de serre !

Depuis la rénovation de l'école Cassin, la chaudière bois de la commune a retrouvé des capacités pour chauffer d'autres bâtiments, d'où l'idée d'extension de notre réseau de chaleur de cette chaudière bois vers la Basilique et le Presbytère.



Triple avantage avec :

- la réduction d'émission de gaz à effet de serre du fait du remplacement des deux chaudières fuel par notre chaudière bois alimentée par le bois de notre forêt et considéré comme une énergie renouvelable,
- l'économie réalisée au niveau des chaudières au fuel du Presbytère et de la Basilique qu'il ne faudra pas remplacer,
- l'optimisation de notre chaudière bois.

Les travaux d'extension du réseau de chaleur vers la Basilique et le Presbytère ont cependant un prix élevé et chiffré à 430 000€ HT par un cabinet d'études spécialisé. Pour entreprendre cet investissement, la Commune a sollicité et obtenu :



- Une subvention de l'ADEME de 120 000€
- Une subvention de m2A de 90 000€

au titre des investissements dans les énergies renouvelables et réduction d'émission de CO<sub>2</sub>.

Le solde du financement sera assuré par un versement du Conseil de Fabrique à la Commune de 220 000€. Le Conseil de Fabrique a obtenu un prêt de ce montant sur 20 ans auprès du Crédit Mutuel de Lutterbach. Le remboursement des annuités du prêt sera pratiquement couvert par la disparition de la facture de fuel à partir de 2023.

Afin de permettre au Conseil de Fabrique d'amortir cet investissement, la Commune lui a consenti une franchise de facturation pour la fourniture de cette chaleur durant 30 ans.

Le coût final pour la Commune se limitera à la consommation annuelle de bois de notre forêt et au préfinancement de la TVA sur les travaux qui nous sera remboursé ensuite par l'Etat.

**Ce partenariat Conseil de Fabrique, Caisse locale du Crédit Mutuel et Commune permettra donc de solutionner durablement la problématique du chauffage de ces deux bâtiments communaux que sont la Basilique et le Presbytère, grâce aussi aux aides de l'ADEME et de la m2A, sans peser sur les finances communales. C'est également un geste de sauvegarde supplémentaire pour notre planète !**

NOUVEAU

# FLÉCHAGE COMMERCIAL

Sur la commune un nouveau fléchage commercial et de proximité vient d'être intégré par la Société GIRODMEDIAS.



# RÉUNIONS DE QUARTIERS 2022

Nous vous remercions d'avoir répondu présent pour ces réunions de quartiers qui se sont déroulées du 18 au 27 octobre 2022, dans les 4 quartiers de la Commune et dont voici un condensé des questions récurrentes ainsi que leurs réponses apportées par M. le Maire et les élus présents :

## 1. RUE DE RICHWILLER

La rue sera vraisemblablement refaite en 2024. La Commune a également procédé à l'achat, via l'EPF Alsace, de la maison se situant au croisement entre la rue de la Forêt et la rue de Richwiller afin d'y créer plus tard des places de stationnement supplémentaires qui manquent dans ce quartier.

## 2. CARREFOUR DU PLATANE

Pour l'instant, la rue Aristide Briand est prioritaire. Nous venons d'obtenir l'accord de la CEA et de la Préfecture pour inverser l'ordre de priorité et rendre la rue du Général de Gaulle prioritaire. Nous le ferons au courant de l'année prochaine.

## 3. RUE ARISTIDE BRIAND

**Pourquoi avoir fait des travaux de voirie sur la rue Aristide Briand alors que d'autres routes en auraient besoin et que l'argent aurait pu être mis dans d'autres projets ?**

C'est la CEA propriétaire de la voirie qui a décidé de faire des travaux d'enrobés sur la rue Aristide Briand dans le cadre de ses travaux pluri-annuels des routes départementales. Ces travaux n'ont rien coûté à la commune.

## 4. RIVES DE LA DOLLER

**Quelle est l'estimation du nombre d'habitants et qu'elle sera l'incidence pour les écoles ?**

600 personnes environ habiteront dans cet Ecoquartier. Cette nouvelle population payera la taxe foncière ce qui permettra de financer les futurs travaux dans le village.

Aujourd'hui nous avons plutôt une baisse d'effectif dans les écoles maternelles; la capacité dans les écoles permet d'accueillir tous les enfants et le périscolaire Cassin sera agrandi.

## Pourquoi le tunnel [buses de la rue du Rail] est fermé jusqu'en décembre ?

Le tunnel a été fermé pour créer un nouveau réseau d'assainissement dans le futur Ecoquartier et permettre l'aménagement de la nouvelle route et de la place de retournement au bout de la rue Poincaré.

## 5. MUR ANTI-BRUIT DE L'A36

Le mur est bien achevé. La partie du haut n'était pas prévue pour servir de dispositif anti-bruit mais seulement de système d'anti-renversement pour les poids lourds. On attend les résultats des mesures acoustiques prises par le CEREMA ; selon les résultats, nous demanderons à la CEA d'augmenter encore la protection phonique.

Le mur anti-bruit de l'ancienne N66 (parallèle à la rue du moulin) devra débuter par la CEA début 2023.

## 6. TAXE FONCIÈRE

La colonne « département » pour la taxe foncière a disparu de nos feuilles d'imposition.

La part départementale de la taxe foncière bâtie a effectivement disparu et a été transférée aux Communes pour compenser partiellement la disparition de la Taxe d'Habitation. La relation d'impôt entre la Commune et les locataires a complètement disparu avec la suppression de la taxe d'habitation de même que l'autonomie fiscale de la Commune puisqu'elle ne dispose plus que de la seule taxe foncière comme recette propre. Quant au département, pour compenser cette perte de Taxe Foncière, une partie de la TVA lui est reversée par l'Etat.

## 7. CODE DE L'URBANISME

**Construction de maisons dans des surfaces de plus en plus réduites, est ce que le POS a changé ?**

Le code de l'urbanisme a changé. L'État a supprimé le COS donc les constructions peuvent se réaliser sur des plus petites surfaces de terrain. Il s'agit d'un phénomène général en France.

Il y a de plus en plus de projets en arrière-cour de grands terrains afin de rentabiliser rapidement les opérations immobilières.

Explication de la loi ZAN : réduction de 50 % des surfaces artificialisables (donc constructibles) avec un objectif de zéro artificialisation à partir de 2050

## 8. ECLAIRAGE PUBLIC

**Mise en place de détecteurs de présence au niveau des mâts d'éclairage public ?**

Le système fonctionne de manière globale quartier par quartier. La détection de la lumière par mât nécessiterait un coût d'investissement trop important.

Les éclairages qui subsistent la nuit sont ceux de propriétés privées comme certains bâtiments HHA ou ceux du collège.

Pour les enseignes lumineuses, le RLPi (Règlement local de publicité intercommunal) vient d'être voté. Un courrier sera transmis aux commerçants afin de les informer de l'obligation d'extinction des enseignes la nuit de 23H00 à 7H00 du matin.

# BOUGER POUR RESTER EN FORME

A la suite de l'enquête sénior (\*) de cet été, la mairie de Lutterbach organise un cycle de 5 séances gratuites destinées aux retraités de Lutterbach qui souhaiteraient reprendre une activité physique.

Ces séances sont financées par Atout Age Alsace dans le cadre de la politique de prévention santé. Elles seront encadrées par Mme Hélène AUBRY, spécialisée en activités physiques adaptées.

## DATES :

**Vendredi 27 janvier 2023**  
(training cardio respiratoire)

**Vendredi 3 février**  
(équilibre, prévention des chutes)

**Vendredi 10 février**  
(renforcement musculaire)

**Vendredi 17 février**  
(mémoire, coordination, renforcement musculaire)

**Vendredi 24 février**  
(pilates)

**HORAIRES : 14h à 15h30**

**LIEU : petite salle de l'espace sportif (COSEC) de Lutterbach**

Inscription pour le cycle en mairie chez Mme Virginie Bletterer : tel 03.89.50.71.07, bletterer.virginie@mairie-lutterbach.fr  
Maximum 15 places. Aucun matériel n'est nécessaire.

Ce cycle pourra se poursuivre selon les souhaits des participants.

(\*) les résultats de cette enquête seront présentés dans le prochain bulletin municipal avec une liste de propositions détaillées.



## 2023 : m2A assure pour vous la gestion de l'eau

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, en application de la loi NOTRe, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) assurera la gestion et la distribution de l'eau potable pour tous les habitants de son territoire.

### Ce qui ne change pas au 1<sup>er</sup> janvier 2023

- Le prix de l'eau et la qualité de l'eau.
- Vos contacts facturation et urgence : ils sont disponibles sur votre facture.

### Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2023

- Le service de l'Eau de la ville de Mulhouse devient la Régie communautaire de l'Eau m2A.

*Dans le cadre du transfert de cette compétence, les informations relatives à votre abonnement Eau sont transmises à Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), qui assure la protection et la confidentialité de vos données personnelles dans le respect des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978.*

*Pour exercer vos droits ou pour toute demande d'information, contactez notre service Management du Risque Numérique - donneespersonnelles@mulhouse-alsace.fr ou à l'adresse Mulhouse Alsace Agglomération - 2, rue Pierre et Marie Curie - 68948 Mulhouse Cedex 9.*

## L'ECO-QUARTIER

# «LES RIVES DE LA DOLLER» SORT DE TERRE !

**L'Ecoquartier prend sa forme quasi définitive avec la fin de réalisation des voiries de la 1ère tranche :**

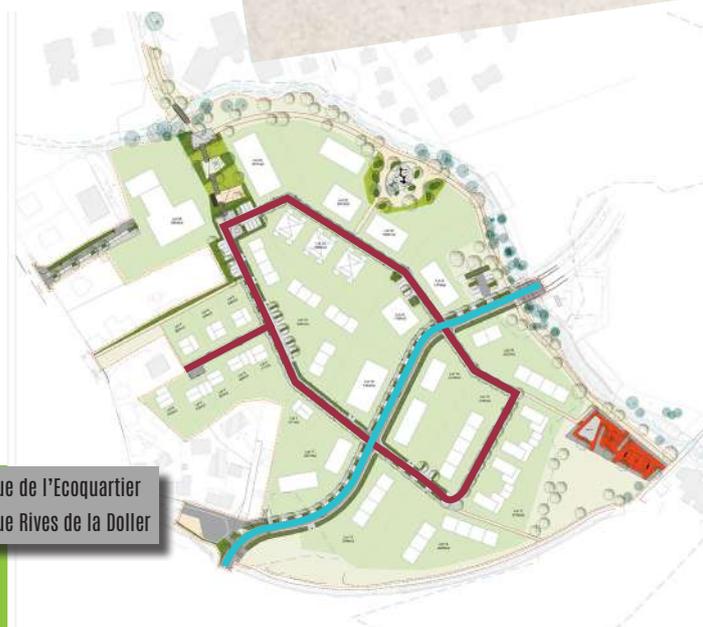
- la rue principale sera ouverte le 22 décembre à la circulation et fera également office de voie de contournement pour les habitants du Quartier Ouest

- le Conseil Municipal du 14/12/2022 a donné le nom de « Rue Rives de la Doller » à la voirie principale et celui de « Rue de l'Ecoquartier » à la voirie secondaire

- le cheminement piéton le long de la ripisylve du Bannwasser a également été terminé et permet de relier l'Ecoquartier au centre-ville par une nouvelle passerelle piéton et cycliste sur le Bannwasser

- les premiers permis de construire vont être déposés en 2023 avec près de 150 logements (sur un total prévu de 250) attribués à des promoteurs pour les immeubles collectifs ou à des particuliers pour les maisons individuelles. A noter également la création de deux résidences seniors de 25 logements chacune, l'une en locatif et l'autre en accession à la propriété sous la houlette de Habitat de Haute Alsace.

**L'attractivité de notre commune et le « Bien Vivre à Lutterbach » nous permettent d'espérer une commercialisation plus rapide que prévue (10 ans) de l'ensemble des lots.**



ECO-QUARTIER

LES RIVES  
DE LA DOLLER  
LUTTERBACH

# INSCRIPTION SCOLAIRE

Les démarches d'inscriptions se font directement auprès des directeurs des établissements scolaires

## DOSSIER D'INSCRIPTION:

### ÉCOLES MATERNELLES LA FORET, LES CHEVREUILS ET RENÉ CASSIN

Les inscriptions dans les trois écoles maternelles de la Commune se déroulent en général au printemps. Elles sont précédées de préinscriptions : le service scolaire de la Mairie adresse en début d'année un courrier accompagné d'un formulaire de préinscription aux parents des enfants nés en 2019. Les affectations ainsi que les dates des inscriptions sont communiquées fin mars/début avril aux parents par courrier quelques semaines avant les démarches d'inscription dans les écoles.

Les documents requis sont les suivants :

- attestation médicale
- livret de famille
- carnet de santé
- fiche d'affectation établie par la Mairie

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RENÉ CASSIN

1 rue des Maréchaux  
(tel : 03.89.50.71.44)

Les inscriptions à l'école primaire se déroulent également aux alentours du mois d'avril.

Les démarches se font auprès du directeur de l'école. Ce dernier enregistre d'office les élèves scolarisés dans les trois écoles maternelle de la Commune.

Lors de l'inscription, il est nécessaire de se munir des documents suivants :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- pour une inscription en cours d'année scolaire, il y a lieu de présenter, en plus des documents précités, un certificat de radiation de l'établissement précédent

### ÉCOLE MATERNELLE ABCM

20, rue des Chevreuils  
Contactez l'école  
au 09.72.13.30.80

### COLLÈGE DU NONNENBRUCH

Consultez le site du collège :  
<http://collège.lutterbach.free.fr/>

## VOTRE COMMUNE SUR VOTRE SMARTPHONE !

### LUTTERBACH EST DÉSORMAIS PRÉSENTE SUR ILLIWAP

Nous vous invitons, dès à présent, à télécharger l'application illiwap puis à vous laisser guider par le support d'installation ci dessous. Ce nouvel outil vous permettra d'accéder à l'information de votre Commune en temps réel. Retrouvez désormais toute l'actualité, les alertes, les infos pratiques et l'agenda des événements en un clic!

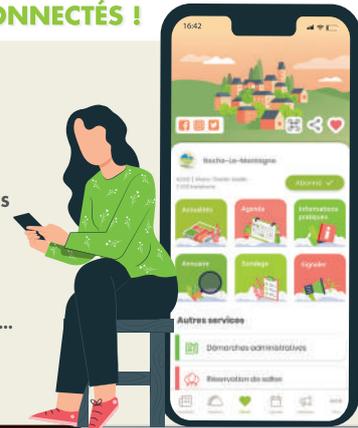
**RDV à la Maire de Lutterbach les 9 et 10 janvier 2023, de 14h à 16h, pour une aide à l'installation**



**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

#### RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



- 01 Téléchargez l'appli    02 Recherchez votre commune    03 Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription, Made in France et disponible sur : [www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)



**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité de ma commune  
A DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Lutterbach

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

#### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

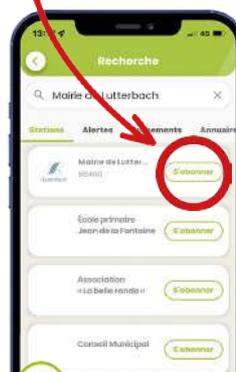


#### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE



#### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



#### RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



**LES AVANTAGES !**

**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.

**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

## RÉDUISONS NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE !

Cette année, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets a mis l'accent sur le textile car l'industrie textile a un impact important aussi bien en termes de mobilisation d'énergies diverses (eau, production, transport) qu'en termes de pollution avec l'accumulation des déchets textiles. Dans ce cadre, nous avons sollicité les élèves de l'Ecole Elémentaire Cassin pour une collecte de textile : vêtements, linge de maison afin de les sensibiliser à la réutilisation des matières textiles et, par la suite, organiser un atelier d'Upcycling textile pour valoriser ces déchets. Pour animer cet atelier, nous avons pu compter sur le savoir-faire de l'Association « Des fils et des liens » et de ses bénévoles !



## LE RELAIS EST

## UN ACTEUR CLÉ DU RECYCLAGE TEXTILE

Relais Est dispose d'un centre de tri complet qui permet la collecte, le tri et la valorisation des vêtements, chaussures et linge de maison. En plus d'être un acteur essentiel du recyclage textile et de fait, de la protection de l'environnement, il contribue aussi à la réinsertion de personnes en difficultés sociales en leur permettant de retrouver une autonomie financière, grâce au travail.

Après dépôt des textiles dans les bornes Relais-Est, ceux-ci sont valorisés :

- soit en revente directe pour les vêtements en bon état dans les boutiques Label Fripe ou après transformation et « relookage » dans la friperie solidaire Le Léopard à Mulhouse.
- soit transformés en nouveaux matériaux (isolants, chiffons)
- pour finir, les déchets ultimes sont utilisés en valorisation énergétique.

Pour déposer vos textiles dans de bonnes conditions, pensez à mettre votre don dans un sac fermé (ne pas transmettre de vêtements sales ou trop usés). Vous trouverez la liste des bornes à proximité sur [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org).

# ENGAGEZ



# VOUS

# SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

- VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 55 ANS ?
- VOUS AIMEZ L'ACTION ?
- VOUS VOULEZ INTÉGRER UNE ÉQUIPE SOLIDAIRE ?
- VOUS VOULEZ APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT ET LES DISPENSER ?
- VOUS SOUHAITEZ METTRE VOTRE TEMPS DISPONIBLE AU SERVICE DE LA POPULATION ?

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[WWW.LUTTERBACH.FR](http://WWW.LUTTERBACH.FR)



## CONTACT :

LIEUTENANT PASCAL KILHOFER  
CHEF DE CORPS DE PREMIÈRE INTERVENTION  
DE LUTTERBACH  
TÉL : 06.32.84.17.46  
[PASCAL.KILHOFER@CEGETEL.NET](mailto:PASCAL.KILHOFER@CEGETEL.NET)

# Lutterbach c'est vous !

2022

## VACANCES DE LA TOUSSAINT AVEC LA BOBINE

### Pôle enfance

**120 enfants en moyenne par jours ont passé de belles vacances.**

L'accueil de loisirs s'est déroulé du lundi 24 octobre au vendredi 04 novembre.

Les enfants de moins de 6 ans ont été accueillis à l'école maternelle René Cassin de Lutterbach et les plus de 6 ans au périscolaire « îlot môme » à Pfstatt.

Le thème des vacances était « l'antiquité et le monde médiéval ». Les enfants ont voyagé dans plusieurs univers à la fois féeriques et maléfiques. Ils ont pu jouer et s'amuser en se mettant dans la peau de

soldats romains, chevaliers et princesses.

Accompagnés d'une équipe d'animation dynamique, les petits vacanciers ont pu profiter des grands jeux, des activités manuelles et sportives, mais aussi des sorties à l'écomusée, à la ferme pédagogique de Bouxwiller, au poney club à Wittelsheim, au château du Hohlandsbourg etc...

Lundi 31 octobre à partir de 17h, nous avons invité les familles à venir partager un moment convivial autour d'un apéro des parents. Un temps important qui est toujours très apprécié.



### Pôle jeunesse

**30 jeunes de 10 à 17 ans en moyenne par jours ont été accueillis à la récré ô môme.**

Les jeunes ont pu profiter d'un programme d'activités riche en sensation forte avec des grands

jeux à en perdre la tête, des sorties en Allemagne à laguna et à europarak, mais aussi patinoire, escape game et des animations créatives.

## PROCHAIN ACCUEIL DE LOISIRS :

Les vacances d'hiver 2023 auront lieu du lundi 13 au vendredi 24 février 2023.

\*\*\*

Les inscriptions démarreront à partir du lundi 30 janvier 2023 uniquement sur rendez-vous à la Bobine au 0389625454.

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

C'est au terme d'élections rondement menées que le conseil municipal des enfants s'est formé en novembre 2022. Elles sont organisées par le service population de la Mairie de Lutterbach et portées par Rahimé Arslan, Adjointe chargée de l'enfance et plus particulièrement du CME, accompagnée de Marie-Josée Mauchand, Conseillère Municipale en charge de la jeunesse, ainsi que Andrée Talard et Jean-

pierre Merlo, tout deux Adjoints, sans oublier l'accompagnement de la Bobine de Pfastatt en la personne de David Monchablon.

L'organisation démocratique de ces élections s'est concrétisée par la remise, jeudi 1er décembre 2022, des écharpes aux nouveaux jeunes élus par Rémy Neumann, Maire de Lutterbach.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS / 2022-2023



**BOLL Ginny**  
CM2



**BOUCHAHM Lina**  
CM2



**BOULTIF Djibril**  
CM2



**GUIRA Melia**  
CM2



**JENNY Elsa**  
CM2



**PERZYNA Théo**  
CM2



**SANLI Sanem**  
CM2



**STRICH Eïdan**  
CM2



**TESSON Alan**  
CM2



**VONTHRON Mate**  
CM2



**BARTHEL Léontine** / CM1



**CADIMA Suzanne** / CM1



**GERMONT-RICHERT Méline** / CM1



**MARBACHER Jade** / CM1



**MEKNACHE Maysan** / CM1



**MICHELOTTI Lina** / CM1



**REUILLARD Zoé** / CM1



**SCHILDKNECHT Lia** / CM1



**CHEGUETTINE Ishak** / CM1



**DOS SANTOS-WENIGER Lukas** / CM1



**HAMMOUCHE Imran** / CM1



**KUKURUZOVIC Aldin** / CM1



**KUKURUZOVIC Medin** / CM1

# Portrait

## CHRISTOPHE AUX MAINS D'ARGENT

**RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME.**

Ça pourrait être la devise de Christophe Bleu, menuisier de la Commune depuis plus de 20 ans.

Bric à brac de bric et de broc, son atelier au Centre Technique Municipal est l'antre dans lequel il redonne un second souffle aux meubles poussiéreux dont on ne veut plus, non sans imagination et créativité. Ainsi, des tableaux verts aimantés sont judicieusement transformés en chevalets à destination des enfants de l'école des chevreuils.

Savoir-faire et efficacité sont ses atouts souvent mis à contribution pour répondre aux besoins de la municipalité.



## PEINTURE

## STEFANY MULLER

**«IL N'EST PAS DE MOMENTS PLUS MAGIQUES QUE CEUX QUE JE PASSE EN TÊTE À TÊTE AVEC MES TOILES, UNE IMPRESSION DE DONNER VIE À DES ÊTRES IMAGINAIRES QUI PAR LEURS REGARDS EXPRIMENT CHACUN UNE PETITE PART D'EUX-MÊME»**

Stefany Muller est née à Mulhouse. Depuis son tout jeune âge sa maman partageait avec elle son amour pour le dessin; elle ne cesse de dessiner sur son temps libre. Lors d'un voyage en 2013 à Barcelone, elle tombe en amour devant une toile, vive en couleur de l'artiste peintre Françoise NIELLY. C'est le déclic !

Après de nombreux essais en 2016, ses oeuvres deviennent concluantes. En Janvier 2020, elle participe à l'exposition du Crédit Mutuel de Lutterbach organisée par les soroptimistes, une ONG internationale de «femmes au service des femmes». Elle gagne le premier prix du public. Depuis, plus rien n'arrête Stefany qui vogue d'exposition en exposition.



# Portrait

## RÉFLEXOLOGIE

### DOIGTS DE FÉES & OREILLES ATTENTIVES

#### VOUS ENTREZ DANS LE MONDE DE SANDRINE KILHOFER

Musique douce et odeurs enivrantes d'huiles essentielles, Sandrine Kilhofer maîtrise l'art de la déconnexion avec la rélâité pour vous entraîner vers la décontraction totale.

Il ne reste plus qu'à choisir la technique qui vous est la plus adaptée : réflexologie plantaire, réflexologie faciale pour les chatouilleux ou reiki. Si toutefois vous êtes perdus parmi tous ces termes issus de la médecine chinoise, laissez-vous guider

par les conseils et surtout, les massages des 5 continents de Sandrine Kilhofer car elle saura s'occuper de votre âme, votre coeur, votre corps, physique et psychique avec un seul objectif : vous faire atteindre l'apaisement et le lâcher-prise.



ces soins peuvent être remboursés par certaines mutuelles, au même titre que l'osth opatie.

**Y aller: 77 rue Aristide Briand,  
68460 Lutterbach  
06.10.12.48.20**

## SOPHROLOGIE

### AVEC SOPHIE WACH

Le Cabinet de Sophrologie de Sophie Wach, diplôm e de l'IFS, est ouvert depuis le 26 septembre 2022

La Sophrologie est une m thode psycho-corporelle. C'est une m thode verbale, non tactile, qui emploie un ensemble de techniques qui vont   la fois agir sur le corps et sur le mental. Elle combine des exercices qui travaillent   la fois sur la respiration, la d contraction musculaire et l'imagerie mentale (ou visualisation). Toutes ces techniques permettent de retrouver un  tat de bien- tre et d'activer tout son potentiel. La sophrologie permet d'acqu rir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les d fis du quotidien avec s r nit .

Adh rente   la La Chambre Syndicale de la Sophrologie, Sophie Wach en respecte le code de d ontologie.

Elle propose, dans un premier temps, des s ances individuelles avec des protocoles personnalis s



en fonction des besoins (protocoles d'am lioration du quotidien, protocole de pr paration mentale, protocole d'accompagnement de traitement m dical et protocole de gestion des pulsions ou des phobies).

Dans un second temps, elle propose des s ances individuelles en cabinet pour enfants (   partir de 4/5 ans), ados, adultes et seniors.

Enfin, elle propose  galement des ateliers th matiques, des interventions en entreprises ou en structures ext rieures, ainsi que des



s ances de groupe. Pour les s ances de groupe elle travaille principalement avec La Bobine (MJC et centre socio-culturel de Pfastatt).

Sophie Wach intervient  galement, toujours avec la Bobine, au coll ge de Lutterbach le mardi et de Pfastatt le jeudi pour le CLAS.

**Y aller: 6A rue du Houblon,  
68460 Lutterbach  
07.80.28.82.03**

# LA REVANCHE DE HANSI

Jean-Jacques Waltz dit Hansi a contribué à créer le mythe d'une Alsace couverte de cigognes et de drapeaux français. À la suite d'une méprise des nazis, son travail pour la brasserie de Lutterbach est devenu un symbole de résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

**E**n Alsace annexée, l'administration postale allemande munit certains bureaux de poste de grands cachets postaux illustrés. Ribeauvillé met par exemple en avant ses vignes et ses châteaux, Altkirch ses randonnées et Cernay le Hartmannswillerkopf. Ces oblitérations sont collectionnées dès 1940 par les philatélistes et les marcophiles (collectionneurs de marques postales). Certains grossistes en philatélie s'en font envoyer des centaines, ce qui stimule au passage la vente de timbres.

**Avec la bière de Lutterbach, la poste de notre Commune est choisie pour bénéficier de cette oblitération touristique**

Le parti nazi utilise ouvertement ces publicités touristiques pour faire sa propagande, comme on peut lire dans un journal du 5 janvier 1943 : les oblitérations sont « des messagers qui partent dans le monde entier refléter la germanité de ces vieilles parties du Reich qui sont maintenant revenues à la mère-patrie après avoir subi la tristesse d'une occupation étrangère. » Qu'on imagine un instant les Alsaciens de 1940 lire cela !

La poste de Lutterbach est choisie pour bénéficier d'une telle oblitération touristique. C'est bien sûr la bière qui va symboliser la commune. Pour illustrer le cachet à date, la poste allemande recopie tout simplement le dessin d'une publicité de la brasserie : la petite Alsacienne dessinée par Hansi, avec sa chope, son bretzel et même



sa cocarde tricolore sur la coiffe alsacienne ! Or personne dans l'administration ne s'aperçoit que l'Alsacienne qui oblitére les timbres à l'effigie de Hitler est signée Hansi, l'un des ennemis les plus acharnés de l'Allemagne. Exilé en Suisse après avoir été tabassé par la Gestapo, Hansi prend là une belle revanche !

## Personne dans l'administration ne s'en aperçoit !

Le rôle exact joué par la brasserie dans ce choix n'est pas connu. Mais il se raconte qu'un fonctionnaire nazi est venu s'y plaindre d'une faute d'allemand. La formule « Lutterbach, sein gutes Bier » est une traduction littérale du français « sa bonne bière ». Il aurait donc fallu écrire « Lutterbachs gutes Bier » avec le génitif saxon d'un allemand authentique, ou bien encore

« Lutterbacher gutes Bier » comme on peut le lire sur les publicités brassicoles de l'époque. L'entretien avec Eugène Muller, directeur de la brasserie, se serait fini autour d'un verre, permettant à la petite Alsacienne de continuer à vanter la bonne bière et le mauvais allemand de Lutterbach.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En 2022, le timbre à date original resurgit. Il est actuellement exposé à la brasserie. Cet objet gravé en un seul exemplaire pour la poste de Lutterbach a été soigneusement conservé par un postier de l'époque qui l'a transmis à ses descendants. Il y a fort à parier que cet employé appréciait le pied de nez fait par l'Alsacienne et voulait la sauver. C'est sans doute la dernière revanche de Hansi.

**Damien Kuntz,**  
[www.histoire-lutterbach.com](http://www.histoire-lutterbach.com)

# La tribune des élu(e)s

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité dans le bulletin d'information des communes de plus de 3 500 habitants. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal qui, à Lutterbach, prévoit un espace d'expression proportionnel au nombre d'élus par groupe.

Le maire, en sa qualité de chef de l'administration communale, est directeur de la publication du bulletin municipal. A ce titre, il demeure pénalement responsable des délits de presse commis via l'organe dont il a la charge (cf. art. 42 de la loi du 29 juillet 1881). Il est donc en droit, dans certains cas, de s'opposer à la parution d'un article en cas de propos injurieux ou diffamatoires ou de contenu qui ne respecte pas les règles posées par le code Electoral.

## Tribune « Réussir ensemble Lutterbach »

*L'aménagement de la voirie de l'Ecoquartier se termine en cette fin d'année et la rue principale prendra le nom de « Rives de la Doller ». Cette nouvelle route a été ouverte, permettant aux voitures de relier directement les buses de la rue Poincaré au rond-point de la rue du 20 janvier.*

*Si le parcours en voiture sera un peu plus long pour les habitants du Quartier Ouest (cf. direction du centre-ville, il devrait cependant être plus rapide car la rue Poincaré était souvent encombrée aux heures de pointe. Pour aller en direction de Mulhouse et Pfstatt, le trajet sera par contre à la fois plus court et plus rapide.*

*Avantages et inconvénients devraient donc se neutraliser pour les habitants du Quartier Ouest.*

*Les habitants du Quartier Poincaré-Verdi retrouveront eux la tranquillité d'il y a quelques années avant le fort développement des constructions au Quartier Ouest qui a généré un important trafic de transit par la rue Poincaré.*

*Les piétons et surtout les cyclistes pourront, quant à eux, continuer à emprunter d'une manière plus sûre la rue Poincaré en direction du Quartier Ouest et utiliser la nouvelle passerelle piéton et cycliste sur le Bannwasser qui relie à présent la rue Chateaubriand à la rue de l'Ecoquartier (nom donné à la voirie secondaire du nouveau quartier) en passant à côté de la Résidence Autonomie Chateaubriand (ex FPA).*

*Il reste à présent à « remplir » cet Ecoquartier avec ses 250 logements, projet lancé il y a maintenant près de 10 ans (preuve qu'il faut être persévérant !) et qui va redonner un peu d'oxygène à notre budget communal grâce aux nouvelles recettes fiscales générées par ces habitations !*

*Notre commune peut être fière de cette réalisation car cet Ecoquartier coche la plupart des cases du développement durable qui permettra à toutes et tous de vivre encore mieux à Lutterbach.*

*Belles Fêtes de fin d'année 2022 et excellente année 2023 !*

*L'Equipe Réussir Ensemble Lutterbach.*



## Réussir Ensemble Lutterbach

## Tribune « Lutterbach, son futur, c'est vous »



*Chers Habitants de Lutterbach,*

*Nous avons voté favorablement au : non éclairage de la ville la nuit, afin de préserver un peu le porte monnaie des Lutterbachois. Evidemment, nous aurons un œil vigilant sur l'évolution de la criminalité en cette période de noir intense ! Et pour cette fin d'année, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes en famille, mais aussi comme l'on dit par ici, un bon « rutch » dans la nouvelle année.*

*L'équipe «Lutterbach, son futur c'est vous ! »*

## Voyage au pays des livres...

### LA NUIT DES PÈRES

**Gaëlle JOSSE**

Tu ne seras jamais aimée de personne. Tu m'as dit ça, un jour, mon père. Tu vas rater ta vie. Tu m'as dit ça, aussi.

De toutes mes forces, j'ai voulu faire mentir ta malédiction.»

Appelée par son frère Olivier, Isabelle rejoint le village des Alpes où ils sont nés. La santé de leur père, ancien guide de montagne, décline, il entre dans les brumes de l'oubli.

Après de longues années d'absence, elle appréhende ce retour. C'est l'ultime possibilité, peut-être, de comprendre qui était ce père si destructeur, si difficile à aimer.

Entre eux trois, pendant quelques jours, l'histoire familiale va se nouer et se...

Avec ce texte à vif, Gaëlle Josse nous livre un roman d'une rare intensité, qui interroge nos choix, nos fragilités, et le cours de nos vies.



### CETTE NUIT, QUI M'A DONNÉ LE JOUR

**Frédéric PERROT**

Étienne est dévasté par la mort de son père. Un père qui était un exemple pour lui et formait avec sa mère un couple modèle. Depuis trente ans, le jeune homme n'a jamais douté de leur amour réciproque ni de leur fidélité. C'est même le socle des rares certitudes sur lequel il tente de construire sa vie. Et pourtant. Avant de mourir, son père a écrit une lettre qui lui dévoile son plus grand secret : un amour intense qui a bouleversé le cours de sa vie. Ce récit exalté va faire voler en éclats l'image idéale qu'Étienne avait de ses parents, et lui fera entrevoir que la beauté de l'existence réside parfois dans ses imperfections.



### LE NAUFRAGE DE VENISE

**Isabelle AUTISSIER**

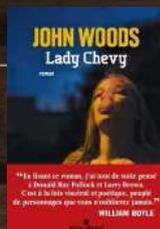
Venise la belle, ses accumulations de palais, de places, de canaux, d'églises n'a pas résisté. Une vague, une seule, gigantesque et mortifère, a suffi à l'engloutir tout entière. Le système MOSE, savante et impérieuse combinaison de soixante-dix-huit écluses installées à grands frais, a bel et bien failli. La ville est détruite, les victimes innombrables. Avant ce cataclysme tant redouté, la famille Malegatti se déchire depuis longtemps face à la menace. Guido, le père, entrepreneur sorti du rang et conseiller aux affaires économiques de la ville, ne jure que par le tourisme de masse et le MOSE tutélaire. Léa, leur fille, a 17 ans seulement mais résolument militante écologique. Au gré d'un roman haletant, Isabelle Autissier a choisi cette famille si particulière pour rapporter les charmes et les outrances d'une Babel en sursis.



### LADY CHEVY

**John WOODS**

Amy Wirkner, lycéenne de 18 ans, est surnommée « Chevy » par ses camarades en raison de son surpoids. Solitaire, drôle et intelligente, elle est bien décidée à obtenir une bourse pour pouvoir aller à l'université et quitter enfin ce trou perdu de l'Ohio où la fracturation hydraulique empoisonne la vie des habitants, dans tous les sens du terme. Mais alors qu'elle s'accroche à ses projets d'avenir et fait tout pour rester en dehors des ennuis, les ennuis viennent la trouver. Convaincue que l'eau de la région devenue toxique est à l'origine des malformations de naissance de son petit frère, elle accepte de participer avec son meilleur ami Paul à un acte d'écoterrorisme qui va très mal tourner. Mais Amy refuse de laisser l'erreur d'une nuit briser ses rêves, quitte à vendre son âme au diable...



### LE BAZAR DU ZÈBRE À POIS

**Raphaëlle GIORDANO**

Basile, inventeur au génie décalé, vient d'ouvrir une boutique comme il n'en existe pas : «Le Bazar du zèbre à pois. Objets provocateurs», est-il écrit sur la devanture. Des créations pleines d'humour et de poésie, véritables déclencheurs d'émotions, de sensations et de réflexions. Un lieu à vivre et à rêver.

De quoi bousculer les habitants de cette petite ville conventionnelle où il a grandi. Un soir, le carillon de la porte d'entrée retentit, un grand ado apparaît, voilà Arthur. Arth'pour les intimes, qui exprime ses colères à ciel ouvert grâce au street art, fâché qu'il est avec le système qui n'a pas l'air de vouloir lui laisser une place... au grand désespoir de sa mère Giulia, «nez» talentueux, désabusée de cantonner son talent à la conception de déodorants. Mettez certaines personnes en présence : il ne se passe rien. Mettez-en d'autres ensemble et, soudain, c'est un feu d'artifice.

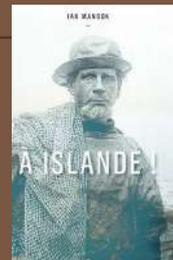
Entre Basile, Arthur et Giulia, c'est une rencontre-silex.



### À ISLANDE !

**Ian MANOOK**

En 1904, pendant la grande période de la pêche à la morue à Islande, le gouvernement français se prépare à légiférer sur la séparation des Églises et de l'État. La population est divisée par la future loi et le pouvoir reprend en main une marine trop longtemps laissée aux religieux. Mais est-ce pour le bien des hommes ? Dans ce contexte tendu, Marie Brouet, jeune infirmière bretonne à peine diplômée, se retrouve infirmière-chef d'un hôpital français dans les fjords isolés de l'est de l'Islande. Loin des légendes bretonnes et des romans à la gloire de ces islandais, elle découvre les terribles conditions de vie des marins-pêcheurs, forçats d'une mer terrible.



### LES SILENCES D'OGLIANO

**Éléna PIACENTINI**

La fête bat son plein à la Villa rose pour la célébration de fin d'études de Raffaele, héritier de la riche famille des Delezio. Tout le village est réuni pour l'occasion : le baron Delezio bien sûr ; sa femme, la jeune et divine Tessa, vers laquelle tous les regards sont tournés ; César, ancien carabinier devenu bijoutier, qui est comme un père pour le jeune Libero ; et bien d'autres. Pourtant les festivités sont interrompues par un drame. Au petit matin, les événements s'enchaînent. Ils conduisent Libero sur les hauteurs de l'Argentu au péril de sa vie.



### LES AILES COLLÉES

**Sophie de BAERE**

Paul est un adolescent mal dans sa peau qui étouffe dans une famille bourgeoise. Il se lie d'amitié avec Joseph qui est son contraire : sûr de lui, insouciant et libre. La force de leurs sentiments provoque la moquerie et la cruauté de leurs camarades. Joseph s'enfuit. Plus tard, Paul épouse Ana et ils attendent leur premier enfant lorsque le retour de Joseph réveille des émotions enfouies. Electre 2022



### POP UP

#### LUTINS DES BOIS

Philippe UG

Édition Les grandes personnes

À la fin de l'hiver, tous les lutins se réunissent pour aller voir si la glace a fondu et si l'eau du ruisseau s'écoule de nouveau. Les paysages hivernaux se déploient en trois dimensions, et on y rencontre la lutine du petit bois, le lutin des forêts, ou encore le lutin des sapins. Retrouvez du même auteur les pop-up sur les papillons, les oiseaux, les robots, le big-bang...



### BD

#### LE GRIMOIRE D'ELFIE

Christophe ARLESTON et Audrey ALWETT

3 tomes | Édition Drakoo

Étourdie, créative, déterminée, passionnée d'origamis et d'astronomie, Elfie est un personnage attachant qui utilise une magie douce pour modifier le cours des événements. Mais ça ne marchera pas toujours, et il faudra parfois ruser contre la magie elle-même pour la faire fonctionner !



### ROMAN

#### MALDOROR

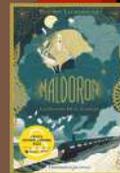
Philippe LECHERMEIER

2 tomes

ÉDITION FLAMMARION JEUNESSE

Aux confins d'une Europe bouleversée, alors que la révolution gronde, cinq jeunes se rencontrent autour d'une étrange menace. De Vienne à Odessa, de Kiev aux plaines de Sibérie, ils sont poursuivis par la police secrète et traqués par un Ataman cruel et tyrannique.

Liés par leur amitié et un destin qui les dépasse, ils avancent sur le chemin d'un royaume disparu... Maldoror.



Le 18 novembre, les élèves des deux classes de CM2 de Mme Steibl et de M. Saccoccio ont rencontré l'illustrateur Dawid dans le cadre du partenariat entre le Festival International de la bande dessinée organisé par l'Espace 110 qui a lieu les 19 et 20 novembre, et la bibliothèque municipale de Lutternbach.

Un échange a eu lieu autour du travail du bédéiste, puis les élèves ont pu réaliser leurs propres dessins de personnages grâce aux techniques montrées par Dawid.

Merci Dawid pour ce moment artistique partagé !



# Retour en images...

## MARCHÉ AUX PUCES

REPRISE DU MARCHÉ AUX PUCES APRÈS L'ANNULATION DÙE AU COVID  
LES 2 ANNÉES PRÉCÉDENTES.  
BEAU TEMPS ET FOULE DES GRANDS JOURS-EN ONT FAIT  
UNE BELLE FÊTE POPULAIRE



## 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE AVEC UN PUBLIC NOMBREUX CETTE ANNÉE.  
LES ÉLÈVES ET LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ONT LU  
DES TEXTES ET CHANTÉ L'HYMNE EUROPÉEN.  
L'UNC A REMIS DES MÉDAILLES À 3 RÉCIPENDIAIRES



## EXPOSITION AVICOLE

L'ESPACE ASSOCIATIF A ÉTÉ TRANSFORMÉ EN PARC ET BASSE COURS  
GÉANTE PAR LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE DE LUTTERBACH. EXPOSITION DE  
PLUS EN PLUS BELLE, ANNÉE APRÈS ANNÉE!



# Retour en images...

## NOËL DES ENFANTS

DIMANCHE 4 DECEMBRE 2022, LE NOËL DES LUTINS A REMPORTÉ UN GRAND SUCCÈS MALGRÉ LA PLUIE.

CE SONT PRESQUE 200 ENFANTS QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE MANIFESTATION ORGANISÉE PAR M<sup>ME</sup> CLAUDINE PIESCIK, CONSEILLIÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE. LES ENFANTS ONT AINSI PU PROFITER DE PLUSIEURS ATELIERS ENCADRÉS PAR PLUSIEURS ASSOCIATIONS LUTTERBACHOISES MAIS AUSSI PAR LES ÉLUS DE LA COMMUNE DE LUTTERBACH AINSI QUE SOUAD, ATSEM DE L'ÉCOLE CASSIN ET PLUSIEURS MAMANS BÉNÉVOLES

## REMISE DES PRIX OMSAP DE LA SAISON 2021-2022

CERTAINS CLUBS N'AYANT PU FAIRE DE COMPÉTITION CETTE SAISON, LE NOMBRE DE RÉCIPENDAIRES À ÉTÉ RÉDUIT CETTE ANNÉE



**Solutions  
de financement<sup>(1)</sup>**



**POUR TOUS LES PROJETS  
QUI COMPTENT POUR VOUS,  
vous pouvez compter sur nous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Crédit  Mutuel**

**Lutterbach**

3 rue de Thann – 68460 Lutterbach

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.  
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913  
Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.